



Madame la Présidente du Conseil départemental,
Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Mesdames et messieurs les membres du CDEN
des Alpes de Haute Provence,

La rentrée est toujours un moment hautement symbolique, politiquement, médiatiquement et ne l'oublions pas : pédagogiquement.

A la CFDT Éducation, nous constatons qu'effectuer une rentrée avec les réformes imposées et avec un gouvernement démissionnaire a constitué une marche supplémentaire dans la complexité du moment.

Premier exemple : les évaluations nationales ont été étendues à toutes les classes d'élémentaire. En dehors de la question de leur finalité, se pose celle de la mise en œuvre, qui réduit l'enseignant au rôle de gestionnaire de données.

Deuxième exemple : avec un gouvernement démissionnaire, des réformes sont laissées en jachère – réforme du brevet, classe préparatoire au Lycée... En revanche, l'instauration des groupes de besoin a été maintenue malgré les craintes de paralysie des établissements, l'inanité de la mise en place d'un tri des élèves, sans oublier des emplois du temps difficilement élaborés par les chef.fe.s d'établissement, et des équipes malmenées... Autant d'ingrédients qui mènent droit vers un prévisible échec.

Heureusement, nous avons depuis peu une ministre de l'Éducation nationale non démissionnaire. Mme Genetet ne sera finalement que la cinquième en un peu plus de deux ans. Mais est-ce une bonne idée, alors que tout le monde s'accorde à dire que l'école est en crise, de nommer à sa tête une personne dont l'expérience dans le domaine éducatif se résume au conseil en relations employeur-employée de maison pour des familles expatriées occidentales à Singapour ? Si l'on comptait rassurer les personnels sur la considération qu'on leur accorde, ainsi qu'à leurs missions, ça semble raté. Et qu'elle ait à ses côtés un « ministre délégué chargé de la Réussite scolaire et de l'Enseignement professionnel » qui s'est toujours présenté comme un défenseur assumé de l'enseignement privé, n'arrange pas les choses.

Pour en venir à notre département, dans le Premier Degré, la communauté éducative de Bras d'Asse est mécontente et le fait savoir. Venue des élus, des parents d'élèves, des enseignantes, la protestation ne faiblit pas dans cette vallée

perdue de l'arrière-pays provençal. Le Tribunal Administratif peut avoir donné raison à Monsieur l'Inspecteur d'académie qui a décidé la fermeture d'une classe sur quatre du Réseau Pédagogique Intercommunal concentré, mais rien n'y fait. Les intéressés ne peuvent se résoudre à la perte d'une journée de décharge hebdomadaire pour la directrice et à la répartition des élèves dans des classes de trois niveaux.

Vous estimez, Monsieur Cabbeke, que l'équité territoriale est préservée. Pourtant les données chiffrées par vos services indiquent que 27,39% des écoles ont encore des effectifs moyens par classe entre 21 et 26 élèves, 9,5% plus de 24 et jusqu'à une trentaine. J'ai rendu visite cette semaine, par exemple, à un professeur des écoles stagiaire à qui l'on s'est permis de confier à temps complet une classe de 29 enfants entre 2 et 4 ans dans une école où la moyenne atteint 26,5 pour 6 classes. Qui, parmi les personnes ici présentes, se sentirait de prendre en charge de tels groupes d'élèves ? Le « choc des savoirs » ne fait rien à l'affaire : tout un chacun finirait écrasé sous le poids des tâches nécessaires.

Dans le 2nd degré, votre bilan de rentrée fait certes apparaître un maintien de la moyenne d'élèves par classe, mais également une diminution des dotations horaires. Les tableaux en outre ne disent rien des postes non pourvus ou non remplacés, ni des affectations d'AESH au regard des besoins identifiés, des données très concrètes intéressant directement la vie des élèves.

Nous voudrions pour finir adresser une question à Madame la Présidente du Conseil Départemental. Tout récemment, le Conseil Départemental du Nord vient de cesser son financement de l'opération « Collège au cinéma », arguant de la nécessité de réallouer ce budget à l'aide sociale. En cette période de budgets contraints, pouvez-vous, Madame la Présidente, vous engager sur la pérennité des dispositifs en faveur de l'ouverture culturelle et artistique de nos collégiens ?